Collège KERVIHAN
Bp 8
29170 FOUESNANT

Marché public de vente et de maintenance de photocopieurs passé selon une procédure adaptée (articles 28 et 40 du code des marchés publics)

CAHIER DES CLAUSES PARTICULERES

Collège KERVIHAN : BP 8	29170 FOUESNANT
Pouvoir adjudicateur : Monsieur DROUARD Thierry - Principal du collège KERVIHAN FOUESNANT	
Comptable assignataire : Agent comptable du lycée Yves Thépot QUIMPER	

L'attention des candidats est portée sur la **durée de 6 ans** du contrat de maintenance
Date limite de retour des offres lundi 15 mars 2021 à 17h00

Article 1 : Objet du marché

Le présent marché concerne la vente et la maintenance pendant **6 ans** de **1 photocopieur couleur neuf avec fonction fax** et **2 photocopieurs monochromes neufs** pour le collège KERVIHAN à FOUESNANT. Les appareils devront être neufs et non déballés **(tranche ferme).**

Le présent marché comporte une tranche optionnelle, le collège envisage éventuellement l'achat d'un photocopieur monochrome supplémentaire à partir de 2022 avec maintenance de 6 ans dans les mêmes conditions que pour la tranche ferme. Aucune indemnité n'est autorisée en cas de non réalisation de la tranche optionnelle.

Article 2 : Nature, durée, lieu d'exécution du marché

Marché public passé selon la **procédure adaptée prévue par l'article 28 du code des marchés publics**.
Le marché prend effet à compter de sa notification. La maintenance prend effet à compter de la date de mise en service du matériel et pour une durée de **six ans**.
La mise en service devra être effective **au plus tard le 23 avril 2021 pour les 2 photocopieurs noir et blanc et au plus tard le 10 mai 2021 pour le photocopieur couleur**

Le marché est constitué d'un lot unique concernant à la fois la vente du matériel et sa maintenance.

Matériel installé dans différentes salles du collège KERVIHAN à FOUESNANT.

Article 3 : Documents contractuels :

Le marché est constitué des documents contractuels énumérés ci dessous par ordre de priorité décroissante :

- l'acte d'engagement et son annexe
- le présent cahier des clauses particulières
- la documentation technique des matériels rédigée en français

Les conditions générales de vente figurant le cas échéant sur les tarifs ou factures du prestataire ne sont pas applicables au présent marché.

Article 4 : Désignation des matériels

I)Tranche ferme

Vente et maintenance de 3 photocopieurs neufs suivant spécifications :

A) 1 photocopieur couleur avec fonction FAX pour l'administration
Photocopieur numérique neuf et non déballé à usage professionnel, connectable aux réseaux informatiques de l'établissement et au réseau téléphonique **(fonction imprimante, fonction scanner couleur, fonction FAX)** et disposant d'un système de comptabilisation des copies réalisées par gestion de compte avec limitation possible. Celui-ci pourra être à gestion centralisée.

IMPORTANT
Le photocopieur couleur faisant l'objet du présent marché ne sera renouvelé qu'au terme d'une durée de 6 ans. Il appartient donc aux candidats de proposer des photocopieurs susceptibles de supporter 6 années de fonctionnement sans limite de volume.
Le candidat s'engage à mettre à disposition du collège KERVIHAN de FOUESNANT du matériel de remplacement aux caractéristiques au moins équivalentes si le photocopieur n'était pas réparable à l'approche de la fin de contrat, sans aucun supplément tarifaire y compris sur le coût par copie de la maintenance.

Caractéristiques techniques demandées pour le photocopieur couleur avec fonction fax
- photocopieur autour de 40 copies minutes (40 semble être un minimum, à préciser)
- mode noir et blanc
- mode couleur
- gestion de compte avec limitation (à préciser)
- fonction fax
- scanner couleur, double face en 1 passage
- **interface imprimante réseau et scanner** (vers mail ou dossier ordinateur sur le réseau ou support externe), possibilité d'impressions directes depuis des stockages externes (lecteur de carte SD lecteur USB) et prise en charge des formats de fichier PDF à minima.
  Il convient d'indiquer les autres formats pris en charge, les options d'achat et le coût supplémentaire selon les droits d'utilisation des différents formats proposés.

- plateau de sortie latérale ou système équivalent permettant de séparer le flux des impressions (le système devra être précisé).
- chargeur automatique
- unité recto verso automatique
- format A4 A3
- zoom
- 1 bac A3
- 1 bac A4 500 feuilles
- 1bac A4 grande contenance (supérieure ou égale à 1000 feuilles, à préciser)
- meuble intégré car le photocopieur sera posé sur le sol
- module de finition (avec piqure à cheval). Le type de finisseur devra être précisé, les candidats pourront proposer plusieurs options
- **le photocopieur doit être raccordé (connexion par prise RJ45) aux réseaux administratif et pédagogique de l'établissement, spécifiques à l'Education Nationale**
- possibilité de mise à jour du logiciel interne à préciser. Ce photocopieur étant dédié à l'administration et à des usages plus complexes (fax et éditions personnalisées), la possibilité d'adaptation du logiciel interne à l'évolution des technologies sur 6 ans sera Un critère qualitatif important.

Les candidats sont invités à proposer plusieurs offres dont les caractéristiques techniques seraient au moins équivalentes à celles demandées dans ce cahier des clauses particulières
Photocopieur 40 copies/minute
Photocopieur 50 copies/minute

(A titre indicatif le volume annuel estimé est de 150 000 copies. La répartition entre le volume de copies en couleurs et celui en noir et blanc est inconnue à ce jour)

B) 2 photocopieurs monochrome 40 copies /minutes minimum en libre accès dans la salle des professeurs

2 photocopieurs numériques, monochromes, neufs et non déballés à usage professionnel, connectables au réseaux informatiques de l'établissement **(fonction imprimante, fonction scanner couleur)** et disposant d'un système de comptabilisation des copies réalisées (gestion de comptes avec limitation). Celui-ci pourra être à gestion centralisée.

IMPORTANT
Les 2 photocopieurs faisant l'objet du présent marché ne seront renouvelés qu'au terme d'une durée de 6 ans. Il appartient donc aux candidats de proposer des photocopieurs susceptibles de supporter 6 années de fonctionnement sans limite de volume.
Le candidat s'engage à mettre à disposition du collège KERVIHAN de FOUESNANT du matériel de remplacement aux caractéristiques au moins équivalentes si les photocopieurs n'étaient pas réparables à l'approche de la fin de contrat, sans aucun supplément tarifaire y compris sur le coût par copie de la maintenance.
Caractéristiques communes aux 2 photocopieurs noirs et blancs
- photocopieur 40 copies minutes minimum
- chargeur automatique
- unité recto verso automatique
- **fonction scanner couleur** (préciser 1 ou 2 passages) pour le scan recto/verso
- **interface imprimante réseau et scanner** (vers mail ou dossier ordinateur sur le réseau ou

support externe), possibilité d'impressions directes depuis des stockages externes (lecteur de carte SD lecteur USB) et prise en charge des formats de fichier PDF à minima.
Il convient d'indiquer les autres formats pris en charge, les options d'achat et le coût supplémentaire selon les droits d'utilisation des différents formats proposés.

- format A4 A3
- possibilité de gestion de compte avec limitation (à préciser si l'appareil en est équipé de série ou si c'est une option)
- zoom
- 1 bac A3
- 1bac A4 grande contenance (supérieure ou égale à 1000 feuilles, à préciser)
- meuble intégré car les photocopieurs seront posés sur le sol
- **le photocopieur doit être raccordé (connexion par prise RJ45) aux réseaux administratif et pédagogique de l'établissement spécifiques à l'Education Nationale**
- possibilité de mise à jour du logiciel interne à préciser

Les candidats sont invités à proposer plusieurs offres dont les caractéristiques techniques seraient au moins équivalentes à celles demandées dans ce cahier des clauses particulières
Photocopieur 40 copies/minute
Photocopieur 50 copies/minute
Photocopieur 60 copies/minute

(A titre indicatif le volume annuel estimé est de 350 000 copies réparties sur les 2 copieurs)

II)Tranche optionnelle
Le collège envisage éventuellement l'achat d'un photocopieur monochrome supplémentaire à partir de 2022 avec maintenance de 6 ans dans les mêmes conditions que pour la tranche ferme. Aucune indemnité n'est autorisée en cas de non réalisation de la tranche optionnelle.

Vente et maintenance de 1 photocopieur neuf suivant spécifications :

La durée du contrat de maintenance est fixée à 6 ans comme pour les photocopieurs de la tranche ferme

Caractéristiques

- photocopieur 30 copies minutes minimum
- chargeur automatique
- unité recto verso automatique
- format A4 A3
- zoom
- 1 bac A3
- 1 bac A4
- **interface imprimante réseau et scanner** (vers mail ou dossier ordinateur sur le réseau ou support externe), possibilité d'impressions directes depuis des stockages externes (lecteur de carte SD lecteur USB) et prise en charge des formats de fichier PDF à minima.
Il convient d'indiquer les autres formats pris en charge, les options d'achat et le coût supplémentaire selon les droits d'utilisation des différents formats proposés.

Article 5 : prestations et maintenance

I) Prestations

Livraison, déchargement, installation et mise en service des matériels sur le site dans les lieux désignés. La connexion sur le réseau est à la charge du titulaire.
Formation sur place des utilisateurs avec mise à disposition d'une documentation commerciale et technique en français par appareil (2 sessions de 1h00 au moins devront être prévues).
Pendant la période d'examen des offres, il pourra être demandé aux concurrents de présenter le matériel proposé afin de le soumettre à l'essai des utilisateurs.
Au cours de l'exécution du marché la modification des emplacements des photocopieurs pourra être demandée au titulaire.

II) Maintenance

La maintenance couvre toute intervention du titulaire, préventive ou curative garantissant la bonne utilisation du matériel et la continuité du service, la main d'œuvre, les déplacements, le remplacement des pièces usagées ou détériorées ainsi que la fourniture des consommables (hors papier et supports spéciaux).
La période d'intervention s'étend de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi.
En matière de maintenance curative, les candidats s'engageront sur un délai d'intervention de 12 heures maximum après réception de la demande du collège transmise par téléphone, télécopie ou courriel.
Toutes les interventions seront recensées par le titulaire sur un carnet de bord qui retracera précisément la nature des opérations de maintenance.
En cas d'indisponibilité prolongée du matériel – au-delà de 3 jours- un copieur de caractéristiques équivalentes sera mis à disposition du collège pour la durée de la réparation.
Les délais se décomposent en jours ouvrés.

Article 6. Prix et modalités financières

I) Tranche ferme :

Les prix comprennent d'une part la vente et d'autre part la maintenance :

A) vente:

Prix de vente de chaque copieur exprimé en euro HT .

B) Maintenance :

Le volume annuel prévisionnel de copies est de l'ordre de 500 000 copies

- **un prix copie maintenance pour le noir et blanc** (incluant l'entretien préventif ainsi que toutes pièces, main d'œuvre, déplacements, consommables, à l'exclusion du papier et des supports spéciaux) en euro HT

- **un prix copie maintenance pour la couleur** (incluant l'entretien préventif ainsi que toutes pièces, main d'œuvre, déplacements, consommables, à l'exclusion du papier et des supports spéciaux) en euro HT

NB : le coût des copies est entendu sur la base du nombre de copies réalisées. Aucun forfait minimum ne sera admis et aucune facturation des scans ne sera autorisée.

Les prix par copie de la maintenance sont fermes sur la période de 6 ans, de préférence.

S'ils sont soumis à une formule de réactualisation, celle-ci devra être communément admise et précisée dans l'offre, pour la durée du présent marché. Le candidat devra également joindre les indices de réactualisation utilisés en 2019 et 2020, afin que le coût de la maintenance sur 6 ans puisse être estimé et comparé avec les offres fermes sur 6 ans.
Un prix ferme sur 6 ans sera préféré à des formules de révisions incluant des indices trop variables. De même, une formule de révision incluant un plafond de prix de la copie ne pouvant pas être dépassé au cours des 6 ans serait appréciée.

Le candidat est tenu par son offre pendant 3 mois à compter de la date limite de dépôt.

Le prix est réputé inclure toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation. Aucun frais supplémentaire (envoi facture, forfait divers…) ne pourra être demandé.

Les factures sont établies trimestriellement ou mensuellement à terme échu.

II) tranche optionnelle

Le collège envisage éventuellement l'achat d'un photocopieur monochrome supplémentaire à partir de 2022 avec maintenance de 6 ans dans les mêmes conditions que pour la tranche ferme. Aucune indemnité n'est autorisée en cas de non réalisation de la tranche optionnelle.

A) vente:

Prix de vente du copieur exprimé en euro HT. Un coefficient d'adaptation du prix en fonction de la date de la commande éventuelle serait acceptable.

B) Maintenance :

- **un prix copie maintenance pour le noir et blanc** (incluant l'entretien préventif ainsi que toutes pièces, main d'œuvre, déplacements, consommables, à l'exclusion du papier et des supports spéciaux) en euro HT

NB : le coût des copies est entendu sur la base du nombre de copies réalisées. Aucun forfait minimum ne sera admis et aucune facturation des scans ne sera autorisée.

Les prix par copie de la maintenance sont fermes sur la période de 6 ans, de préférence.

S'ils sont soumis à une formule de réactualisation, celle-ci devra être communément admise et précisée dans l'offre, pour la durée du présent marché. Le candidat devra également joindre les indices de réactualisation utilisés en 2019 et 2020, afin que le coût de la maintenance sur 6 ans puisse être estimé et comparé avec les offres fermes sur 6 ans.
Un prix ferme sur 6 ans sera préféré à des formules de révisions incluant des indices trop variables. De même, une formule de révision incluant un plafond de prix de la copie ne pouvant pas être dépassé au cours des 6 ans serait apprécié.

Le prix copie proposé ne devra pas excéder celui en vigueur pour la tranche ferme.

Article 7 : Conditions de règlement

Les paiements se feront à terme échu sur présentation de factures, par virement sur le compte bancaire ou postal du titulaire. La facture de maintenance devra correspondre au volume de copies effectivement réalisées.
Le délai global de paiement est de 30 jours à réception de la facture.
Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. Le taux des intérêts moratoires applicable est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir.

Article 8 : Entrée en vigueur, durée, résiliation

La maintenance du matériel prend effet dans les conditions prévues à l'article 2 du présent cahier des clauses particulières, pour une durée de 6 ans.
En cas d'infraction caractérisée aux clauses contractuelles, la personne représentant le pouvoir adjudicateur peut résilier le marché sans indemnité, après avoir invité le titulaire à présenter ses observations dans un délai de 15 jours.

Article 9 : Garantie

Le titulaire garantit la conformité des fournitures aux normes techniques et de sécurité imposées par les règlementations françaises et européennes.
Le titulaire garantit que les fournitures sont exemptes de tout défaut ou vice susceptible de nuire à leur aspect, à leur utilisation et à leur durée de service.

Article 10 : Assurances

Le titulaire attestera par ailleurs de la souscription d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile susceptible d'être engagée pour les dommages matériels et corporels.

Article 11 jugement et modalité d'attribution des offres

Les offres non-conformes à l'objet du marché sont éliminées

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères ci-dessous pondérés comme suit :

- Le prix 40 %
- La qualité et caractéristiques techniques des photocopieurs proposés et adaptation aux besoins du collège 30%
- La qualité des services associés (essentiellement maintenance) 20%
- Les conditions de livraison, d'installation et de formation 10%

L'offre la mieux classée est retenue.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recourir à la négociation, y compris après le dépôt des offres initiales, sur les éléments suivants : le délai d'intervention, le coût

d'acquisition des photocopieurs en fonction des options, le coût des accessoires et des licences informatiques, le coût annuel des opérations de maintenance, le coût des impressions.

Article 12 : Compétence juridique

Les litiges et différends relatifs à l'interprétation ou à l'exécution du présent marché sont soumis au tribunal administratif de Rennes.

Date limite de retour des offres lundi 15 mars 2021 à 17h00